

<https://vernon.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article323>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription de Vernon

Inscription - admission

- DIRECTION - Les élèves -

Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2015

Copyright © Circonscription de Vernon - Tous droits réservés

Les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation scolaire doivent le faire inscrire dans un établissement d'enseignement public ou privé.

Dans le cas où elles lui font donner l'instruction dans la famille, elles sont dans l'obligation d'effectuer une déclaration annuelle au maire ou à l'autorité de l'Etat compétente en matière d'éducation.

Voir la fiche complète dans le document joint